

FICHE DE POSTE COORDINATEUR FILIERE SPORTIVE

COORDINATEUR FILIERE SPORTIVE

Coordination technique de la filière sportive, coordination de l'arbitrage sur l'ensemble du VHA, entraineur sportif, intervenant technique externe

Basé à Villeurbanne

Sous la hiérarchie directe des deux co-Présidents, le coordinateur exerce en autonomie son activité d'encadrement mais solidairement et en collaboration avec les entraîneurs, coachs et arbitres du club (bénévoles et salariés), les familles et en coordination avec les membres du bureau et les responsables de commissions associatives.

Il contribue à pérenniser, développer et améliorer le projet et le fonctionnement du club en s'appuyant sur les ressources existantes humaines, matérielles et financières

Missions principales du poste

Mission d'animateur technique de la filière sportive :

Catégories concernées : secteur féminin VHA / Baby, Mini / U11(1-2-3) / U13(2-3) / U15(2-3) / U18 AURA / S3 / Loisir compétition — listes non exhaustive

- En collaboration permanente avec le coordinateur sportif de la filière Excellence :
 - Il propose un programme de perfectionnement dans le cadre des objectifs du VHA auprès des entraineurs et coachs bénévoles de la filière.
 - Il met en œuvre les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics de la filière.
 - Il met en œuvre les situations formatives élaborées en concertation avec le coordinateur de la filière excellence.
 - Il met en œuvre les différentes démarches d'évaluation.
 - o Il exerce la fonction de tuteur pour les stagiaires en formation dans la filière.
 - Il développe le projet sportif pour la filière permettant le développement des compétences des joueurs sur tous les âges de pratiques, évaluation régulière du projet auprès des membres du bureau.
 - Il suit collectivement les différentes équipes de la filière et individuellement les joueurs (en lien avec les entraîneurs et coachs de la filière).
 - o Il évalue la pratique collective des équipes et individuelles des joueurs.
 - o Il participe au recrutement des entraı̂neurs et coachs.

Mission de coordinateur de l'arbitrage du VHA :

- En collaboration avec le staff technique et le Bureau,
 - Il coordonne un plan de développement de l'école d'arbitrage en relation avec les entraîneurs et coachs.
 - Il assure l'identification des joueurs à potentiel d'arbitrage et assure la promotion et les évolutions des jeunes arbitres.

- Il organise la désignation des Juges Arbitres et Juges Arbitres Jeunes sur les rencontres à domicile
- o Il assure la mise à jour Gesthand des données sur les JAJ et l'école d'arbitrage.
- Il établit des bilans en fonction des activités et des besoins : bilans des formations, de l'activité de son domaine d'intervention, suivis des binômes.
- o Il assure le relationnel avec le Comité, la Ligue et la FFHB et participe aux manifestations du territoire dans le domaine de l'arbitrage.
- Il établit les plans de formation JA et JAJ du VHA selon les directives de la CNA, de l'IFFE, de la CTA ou de l'ITFE.

Mission d'entraineur d'une équipe jeune :

- o Anime les séances d'entrainements (planning fixé en début d'année)
- Assure le managérat de son équipe de référence sur les compétitions

Mission d'intervenant technique externe :

- o Assure des séances d'animation périscolaire suivant le calendrier établi.
- o Assure des séances d'animation en section sportive de collège suivant le calendrier établi.
- o Organisation et animation des stages du VHA pendant les périodes de vacances scolaires

Compétences nécessaires

Les compétences s'exercent dans le cadre d'un club amateur, de haut niveau mais avec une culture familiale. Une attention particulière sera portée à l'autonomie du titulaire mais aussi au respect du cadre et de la culture associative.

- Compétences techniques :
 - Entrainement et coaching Handball pour public jeune et adulte en apprentissage et en compétition.
 - o Compétences en arbitrage.
 - o Elaboration et Rédaction de documents de synthèse.
 - o Maîtrise des outils de planification, de suivi et d'évaluation.
 - Sens de l'organisation.
- Aptitudes professionnelles et qualités relationnelles :
 - Pédagogie, aptitude à collaborer et fédérer différents publics (entraîneurs et coachs, adultes/jeunes, familles, bénévoles, partenaires...).
 - o Aisance et bienveillance dans les relations.
 - Autonomie dans les missions quotidiennes.
 - Sens des responsabilités.
 - Force de proposition.
 - Aptitude à développer ses missions dans le contexte d'un club amateur associatif et de développer des bonnes relations avec les bénévoles en place.